

Image not found or type unknown



Soldes des congés ai-je le droit ?

Par **taran2b**, le **26/03/2012** à **14:54**

Bonjour,rnrnVoilà il me reste 8 jours de mes congés, je suis sur des semaine de 6 jours pour poser les congés, bien que je ne travaille pas les samedi, mais c'est dans la convention.rnma question est la suivante, j'aimerais poser du mercredi 16 mai au vendredi 25 mai inclus cela fait 8 jours, ai-je le droit, ou doit je obligatoirement compter le samedi ?rnrnmerci de vos réponses.

Par **pat76**, le **27/03/2012** à **17:45**

BonjourrnrnVous devez obligatoirement compter le samedi qui est un jour ouvrable.